

Demande de conférence

à retourner par télécopieur au (514) 866-1488

Offertes gratuitement à la population montréalaise par des avocats bénévoles du Barreau de Montréal, les conférences VISEZ DROIT ont pour but de faire connaître aux justiciables leurs droits et obligations dans les domaines qui les touchent plus particulièrement et de démystifier le droit, sa pratique, ses procédures, ainsi que le travail des professionnels qui l'exercent.

Information générale

Organisme : _____ Personne responsable : _____

Adresse de l'établissement : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Information sur le groupe

Intervenants (es)

Personnes victimes de violence

Jeunes (écoles, cégeps)

Personnes âgées (résidence, centre, CHSLD, etc.)

Jeunes mères

Autres – précisez _____

Nouveaux arrivants

Nombre approximatif de personnes : _____

Langue: Français Anglais

Information sur la conférence

Sujet de la conférence :

Successions

Protection du consommateur

Établissement de santé et de services sociaux

Le système judiciaire

Bail résidentiel

Profession d'avocat

Mandat en cas d'incapacité

Convention internationale des droits de l'enfant

Famille

Le droit criminel canadien

Protection de la jeunesse

Autres sujets – spécifiez _____

Système de justice pénale pour adolescents

Intérêts particuliers

Date et heure suggérées (joindre une liste lorsque plusieurs conférences sont demandées):

1^{er} choix : _____

2^e choix : _____